

22 déc 2023 -20:41

Appartient à [Conseil des ministres du 22 décembre 2023](#)

Contribution des titulaires de licence aux frais de la Commission des jeux de hasard pour 2024

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt, le Conseil des ministres a approuvé le projet d'arrêté royal qui fixe la contribution aux frais de fonctionnement, de personnel et d'installation de la Commission des jeux de hasard, pour 2024.

Cette contribution est due par les titulaires de licences de classe A, A+, B, B+, C, E, F1, F1+, F2, G1 et G2. Les contributions pour 2024 sont les suivantes :

- licence de classe A : 22.085 euros
- licence de classe A+ : 11.042 euros
- licence de classe B : 11.042 euros
- licence de classe B+ : 11.042 euros
- par jeu automatique de classe A : 714 euros, avec un minimum de 21.475 euros
- licence de classe C : 752 euros
- licence de classe E (entretien, réparation ou équipement) : 3.682 euros
- licence de classe E (services de la société de l'information) : 12.603 euros
- licence de classe E (placement, par tranche de 50 appareils) : 1.842 euros
- licence de classe F1 : 12.603 euros
- licence de classe F1+ : 12.603 euros
- licence de classe F2 dans un établissement de jeux de hasard de classe IV : 3.780 euros
- licence de classe F2 en dehors d'un établissement de jeux de hasard de classe IV : 1.737 euros
- jeux automatiques dans un établissement de jeux de hasard de classe IV : 446 euros
- licence de classe G1 : 22.085 euros
- licence de classe G2 : 123 euros

Le Conseil des ministres a par ailleurs approuvé un avant-projet de loi portant confirmation de cet arrêté royal en projet.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la
Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be